

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 05 juin 2026 à 19 heures 30 minutes
Salle du conseil

Quorum : 7

Présents :

M. BOURDEAU Vivian, M. BOUTAULT Jean-Pierre, M. CARCAISO David, Mme CHEVALET Laurence, M. DOLD Anthonin, Mme DUPUIS Cassandra, M. DURAND Richard, Mme LEAU Céline, M. RAMA Franck, Mme RAMA Mélanie, Mme SABOURAULT Amélie

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme SABOURAULT Amélie

Président de séance : M. BOURDEAU Vivian

1 - Validation du compte rendu du 07/05/2026

Monsieur le Maire demande au conseil s'ils approuvent le Procès-verbal du 7 mai 2026.
Le conseil approuve.

2 - Téléphonie

Le Maire donne la parole à Madame FOUCAUD Céline qui explique au conseil municipal que la commune est chez connect service au niveau de la téléphonie, la commune n'est pas très satisfaite de leur prestation depuis quelques années. Nous avons demandé une offre pour le passage à la fibre. Il propose un loyer de 327 € HT avec 199 € de mise en service et les autres services sont en option.

Rex Rotary, notre prestataire photocopieur et ordinateur du maire a fait une offre pour ajouter la téléphonie. Le loyer au trimestre avec installation de la fibre et prestation de maintenance est de 447,69 € HT.

En optant pour Rex Rotary, la résiliation chez connect service coûterait 3 370 € HT. Rex rotary prendrait une partie de la résiliation en charge et décalerait le loyer de 3 mois afin de bénéficier d'une prise en charge des frais en quasi totalité.

Après délibération, le conseil opte pour l'offre de Rex Rotary. La résiliation sera faite auprès Connect service.

3 - ACTIV'3

Le Maire informe le conseil municipal que le règlement de l'ACTIV'3 a changé.

Maintenant le choix est laissé aux communes pour l'utilisation de cette dotation : soit tous les ans, 2 ans ou 3 ans.

La dotation s'élève à 37 500 € pour 3 ans. Habituellement, cette dotation est utilisée pour les travaux voirie.

Avec un montant utilisable sur 3 ans, elle peut être prévue pour des travaux plus importants.

Le Maire demande l'avis à ses conseillers.

Après discussion, le conseil décide d'utiliser la dotation pour des projets d'investissement d'une plus grande envergure que la voirie.

4 - Etang

Un groupe de travail est proposé pour commencé à se projeter dans la remise en route de l'étang.

Le groupe se constitue de Franck RAMA, David CARCAISO, Jean-Pierre BOUTAULT, Amélie SABOURAULT, Richard DURAND, Céline LEAU et Cassandra DUPUIS.

Le Maire ajoute que suit à sa rencontre avec monsieur Laurent ROHARD, Conseiller aux décideurs locaux, celui-ci lui a déconseillé une gestion municipale de la pêche. Il vaut mieux rester sur une gestion associative.

5 - Questions diverses

Secours :

Monsieur le Maire présente une demande de secours d'une administrée pour prendre ne charge tout ou partie des frais d'obsèques d'un membre de sa famille.

Au vu des documents présentés et des délibérations, le conseil municipal décide de régler à l'entreprise GROLLIER les frais restant à charge.

Epicerie itinérante :

Madame Clarisse BERLAUD, habitante de Saint Jean de Sauves propose l'implantation d'une épicerie itinérante sur la commune.

L'idée étant intéressante et permettant aux administrés ne pouvant se déplacer d'avoir accès à des produits locaux, le Maire proposera une rencontre avec cette dame afin d'avoir plus de précision sur le fonctionnement de cette épicerie.

Les prochaines réunions prévues seront les jeudi 2 juillet à 18h30 et jeudi 27 août à 18h30.

Le Secrétaire de séance,

Fait à Savigny sous Faye
Le Maire,
Vivian BOURDEAU